

DEPRAZ Guillaume

Ma candidature aux élections repose sur un changement de méthode. La création d'une commission citoyenne de circonscription consiste à délocaliser les commissions parlementaires de l'Assemblée Nationale pour proposer des lois en faisant appel aux interlocuteurs locaux tels que les chambres de commerce et de l'artisanat mais aussi d'artisans, de commerçants, de clients, d'auto-entrepreneurs pour que la commission ait une vision globale puis d'effectuer un constat le plus proche possible de la « Vérité ».

Fort de ce constat unanime, viendront ensuite les solutions envisagées qui auront l'avantage d'avoir le consentement de tous puisqu'elles seront le fruit d'un travail collectif, consensuel et pédagogique. Etant indépendant de tout parti donc de toute idéologie, ma réflexion s'appuie sur 3 socles fondamentaux (écologie, patriotisme et humanisme), 4 principes (liberté, égalité, fraternité et laïcité), la Déclaration Universelle de droits de l'Homme et du Citoyen et enfin la recherche du Bien Commun derrière « le voile de transparence » de Kant.

L'arbre décisionnel commence donc par une consultation de la base (en l'occurrence les professionnels de l'artisanat et du commerce ainsi que les clients) avec le député comme médiateur puis remonte vers le haut (l'Assemblée Nationale) et non l'inverse.

Vous me demandez donc de répondre sans avoir consulté les protagonistes, sans avoir effectué de diagnostic avec eux, attendant tout du pouvoir politique du député comme il se fait habituellement.

Je vous répondrai donc à partir de mes convictions (partiales et donc partielles) selon votre propre constat (le livre blanc). Par honnêteté intellectuelle la publication de mes réponses devra donc être accompagnée de cette introduction.

Question 1 : Je ne connais pas les spécificités du contrat d'apprentissage. Une chose est sûre, dans tous les pays à taux de croissance élevé comme la Suisse ou l'Allemagne, l'accent est mis sur l'apprentissage très précoce. Je soutiendrai donc tout ce qui ira dans le sens d'une valorisation et d'une formation optimisée des métiers artisanaux et commerciaux. Ce qui signifie arrêter de pousser 80% d'une classe d'âge jusqu'au bac.

Question 2 : L'état français organise la paupérisation des salariés à travers des charges sociales et patronales qui ne leur sont pas reversées, faisant ainsi des choix à leur place.

Une revalorisation de tous les salaires est nécessaire tout en réduisant les charges pour l'employeur. Seule une disparition totale des charges patronales et le transfert vers les assureurs privés de l'assurance chômage permettra d'atteindre cet objectif.

La contre-partie de cette mesure étant une augmentation de la TVA et une réduction des dépenses de santé par la prévention et la responsabilisation des français.

Question 3 : C'est une évidence !

Question 4, 6 et 7 : Il faut créer un statut unique d'entrepreneur qui permette de séparer capital privé et professionnel, qui permette d'avoir un compte d'investissement (d'attente) non fiscalisé pour permettre l'autofinancement.

Question 5 : Il faut interdire à un étranger de venir travailler en France quel qu'il soit (européen ou pas) grâce à la mise en place de quotas par professions comme c'est le cas au Canada.

La concurrence est déloyale et nécessite une rediscussion des accords européens sur ce plan.

Question 8 : Une sécurité sociale obligatoire universelle unique pour le privé et le publique.

Question 9 : Je ne dispose pas assez d'informations à ce sujet pour vous répondre.

Question 10 : Je ne dispose pas assez d'informations à ce sujet pour vous répondre.

Question 11 : Cela a été le cas dans ma profession (dentiste) avec succès alors oui.

Question 12 : Oui et je pense que d'autres professions comme la mienne devraient s'en inspirer au lieu de faire appel à des syndicats ou des organisme parapublics déconnectés des réalités du terrain.